

21 février 1944.

Le site inscrit comprend la Gartempe et ses rives entre le pont Neuf et l'église de Saint Germain ainsi que la vaste place aux abords de l'église de Saint Savin.

La rive droite d'amont en aval est occupée par la petite église romane de St Germain dont la façade est inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques. On trouve ensuite un bois de peupliers et un vaste pré lui-même bordé de peupliers.

Un pont moderne franchit la Gartempe. En amont on peut voir les îles plantées de feuillus (peupliers, saules, aulnes..) plus ou moins enchevêtrés en raison des crues et le moulin de St Savin crépit de couleur rose. La rive droite est d'avantage bâtie. Juste après le franchissement du pont et en contrebas de celui-ci un escalier permet d'accéder à une promenade plantée de tilleuls qui rejoint la promenade de Rochangoût sur la commune d'Antigny, des tilleuls et ensuite de jeunes platanes sont alignés de part et d'autre d'un chemin goudronné.

La place d'arme est entourée de maisons d'habitation et d'un mur de pierre derrière le logis abbatial du XVe siècle. Les platanes et tilleuls disposés régulièrement lui donne un aspect ombragé mais le clocher en pierre de l'église se détache des arbres.

Le site est bien entretenu en général, il faudrait essayer de maintenir l'homogénéité de l'ensemble.